

## Plaid ou Play (Charles, abbé) v. 1728- ?

Associé étranger (1759-1770)

L'abbé Charles Plaid, né vers 1728, appartient probablement à une famille de ce nom répandue à Pont-à-Mousson et dans ses environs. Il est peut-être parent de Dominique Plaid, chanoine régulier, curé de Jolivet en 1723 et mort curé de Brémoucourt en 1768. Le 10 octobre 1745, Charles Plaid fait profession chez les chanoines réguliers de Notre-Sauveur, congrégation choisie par le roi Stanislas pour desservir la chapelle du château de Lunéville. L'abbé Plaid devient professeur de mathématiques et d'histoire des cadets-gentilhommes et des pages du roi de Pologne. Il enseigne de 1753 à 1766 et rédige un *Cours de Mathématiques à l'usage de Messieurs les cadets-gentilshommes de Sa Majesté le Roi de Pologne*, deux tomes publiés à Paris en 1760 et 1761. Le premier tome traite des éléments du calcul numérique et algébrique et le second des éléments de géométrie. Le *Mercure de France* de mars 1761 qui en fait une analyse détaillée lui en fait une appréciation élogieuse et annonce qu'un troisième tome est sous presse, mais il n'est jamais paru. L'abbé Plaid reçoit une pension fixée à 1500 livres dans le testament du roi Stanislas.

L'abbé Plaid est proposé et admis à la Société royale des sciences et belles-lettres de Nancy le 12 juin 1759 mais en qualité d'associé étranger, faute de place parmi les titulaires, avec promesse de l'y mettre dès que possible. Il prononce son discours de réception le 20 octobre 1759 sur les rapports entre les sciences et les arts.

L'abbé Plaid est nommé par le roi Stanislas à un canonicat de l'église collégiale et séculière de Saint-Pierre de Bar, destiné à lui donner des revenus permettant de donner des moyens de subsistance à sa mère qui est dans la misère. Mais comme il appartient à un ordre régulier et ne peut de ce fait obtenir un revenu séculier, il obtint de Rome un bref de sécularisation en date du 27 juin 1763. Il n'est pas certain qu'il ait pris possession de ce canonicat car, si son nom est mentionné dans une note du Pouillé du diocèse de Verdun, il ne figure pas dans la liste des chanoines de la collégiale.

L'abbé Plaid est exclu de la Société royale le 21 février 1770, sans motif indiqué : « Sur le rapport qui a été fait à la présente assemblée de la conduite du Sr abbé Plaid, l'un des membres de la Société depuis le 20 octobre 1759 jour de sa réception, il a été arrêté d'une commune voix qu'il seroit exclu et retranché de la Société et que son nom seroit biffé de la liste des académiciens ». Le reste de son existence ne nous est pas connu. [Alain Petiot. Juillet 2025]

Cédric ANDRIOT, *Les chanoines réguliers de Notre-Sauveur*, Riveneuve éditions, Paris, 2012, p. 262, 300, 317 ; Archives de l'Académie de Stanislas, procès-verbaux manuscrits, vol. III, f° 45, 71-82, vol. IV, f° 569 ; *Mercure de France* (Mars 1761), p. 120-134 ; M<sup>e</sup> DE NICEVILLE, Mémoire pour les Vénérables Grand-Doyen, Chanoines et Chapitre de l'église cathédrale de Toul, intervenants contre..., (Autorisation d'imprimer à Nancy, 6 mai 1765), p. 48-50 ; E. PANIGOT, « Notices biographiques et bibliographiques des membres de l'Académie de Stanislas de 1750 à 1880 » (Mars 1883), Nancy, bibliothèque Stanislas, ms 960-962 (702), t. 1, 87 v° ; *Pouillé du diocèse de Verdun*, t. 2<sup>e</sup>, p. 42, note 1.